



Les passages busés sous chaussée dans le Marais poitevin - Techniques et coûts -

Bilan PNA Louÿre
17 juin 2016



Une autre vie s'invente ici



1/ Le passage busé sous chaussée



Mesure réparatoire sur
ouvrages anciens ?

OU



Solution technique sur
ouvrages neufs ?



2/ Les passages busés dans le Marais poitevin

**16 passages busés dans
le Marais poitevin**



7 posés sur points
de collision

9 créés sur une
nouvelle route

Objectif : Sécuriser les corridors de déplacements



3/ Analyse des choix dans le Marais poitevin

Protection dirigée
uniquement sur la Loutre

Difficultés techniques pour
créer des ponts disposant d'un
tirant d'air suffisant

Système simple et d'un
bon rapport efficacité/coût

Choix du passage busé





4/ Règles de base

Diamètre intérieur de 50cm mini

(Grillage ou rambarde
pour contrôler les
extrémités)



Dispositif
d'incitation au
marquage



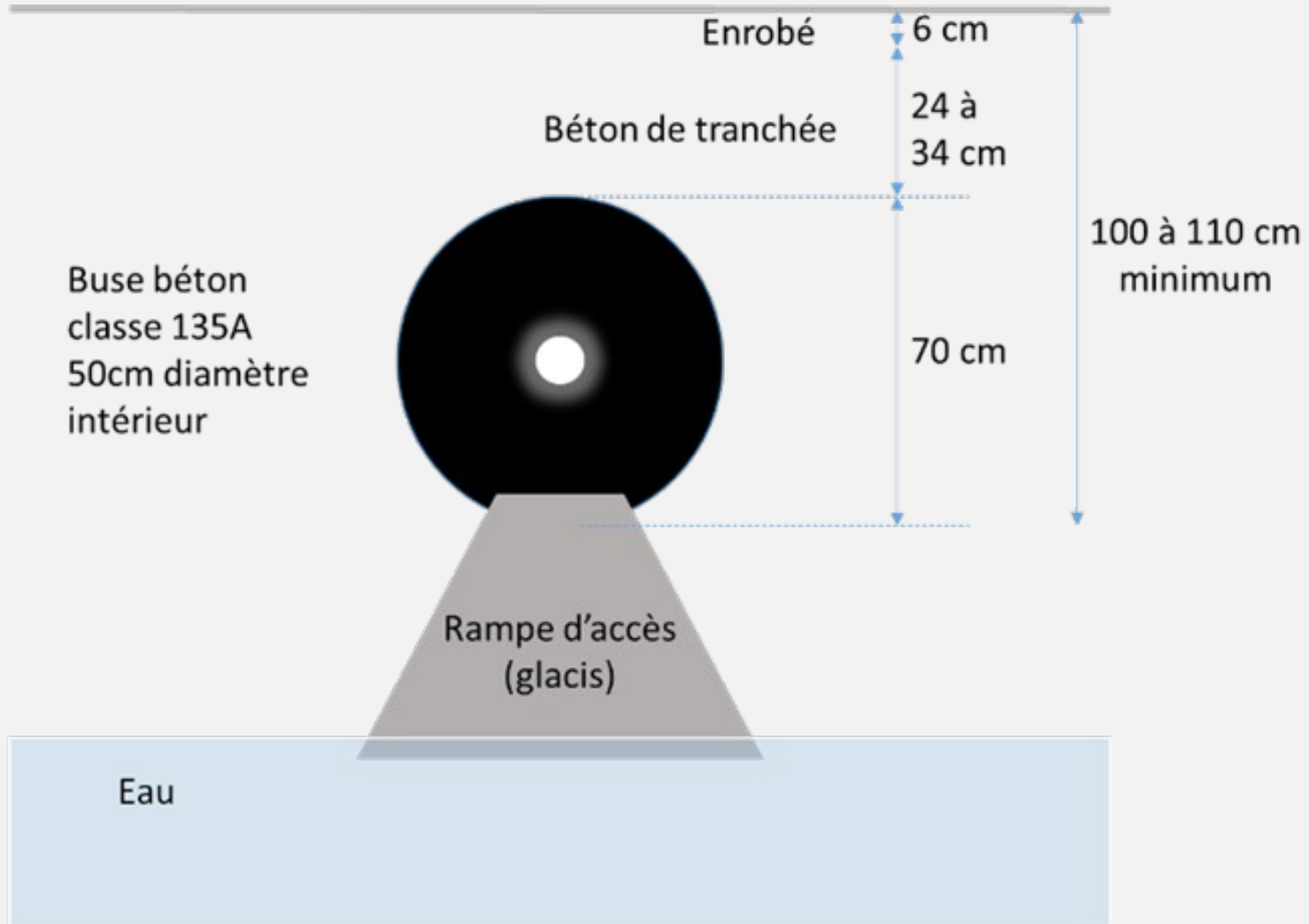
Rampe
(glacis) qui
facilite l'accès
au passage

Positionné au dessus du niveau haut
du réseau hydraulique



5/ Caractéristiques techniques

Chaussée routière





6/ Mise en œuvre administrative

1

Approche technique **0,5 j**

- Mesures terrain
- Relevés topographiques
- Croquis



1,5 j

Dossier technique préalable

- Projet de CC
- Plans et coupes

2

Validations **2 j**

- Partenaires locaux
- Partenaires institutionnels



1,5 j

« Procédures »

- CCTP + Dét. Estim.
- Marché
- Permission de voirie

1



2



5,5 jours



7/ Mise en œuvre technique

3

Trous de sondage

0,5 j

→ DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux)

→ Fouilles



4

Passage busé

4 à 5 j

→ Travaux

→ Equipements annexes



3

+

4

=

4,5 à 5,5 jours



7 bis/ Travaux





8/ Gestion – Entretien - Suivi

Suivi de la fonctionnalité



Entretien des entrées

Entretien des équipements
annexes

Suivi de la fréquentation

Partenariat avec les services routiers



9/ Aspects financiers

Financeurs

LIFE / Europe

Etat / PITE Marais poitevin

Conseils Régionaux

Conseils Départementaux

Coûts TTC

Temps administratif : 5,5 j

Temps technique : 5,5 j

Trous de sondage (X2) : 800 €

Passage busé : 15 000 €



Etablissement public
du Marais poitevin



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PAYS DE LA LOIRE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES



Une autre vie s'invente ici



10/ Bilan



Efficace
Peu coûteux
Facile à installer
Utilisation rapide par les loutres



Entretien des grillages
Coûteux
Limites techniques (réseaux enterrés, topographie)

La création d'un passage busé est à intégrer à un raisonnement plus global orienté sur la sécurisation des déplacements de la faune



Merci de votre attention



PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église • 79510 Coulon
Tél. 05 49 35 15 20 • Fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
www.parc-marais-poitevin.fr

Une autre vie s'invente ici